

# **PROCÈS-VERBAL RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 JUIN 2024 à 20 H 00**

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie le vendredi 28 juin 2024 à 20 H 00, sous la présidence de Monsieur Jean FAYOLLE, Maire.

Présents : Jean FAYOLLE, Gérard MEUNIER, Christine BOURNEZ, Jean-Paul GIRAUD, Pierre LOPEZ, Gilles COMTE, Béatrice RAOU, Christian ALLOIN, Jean-François TAMIN, Isabelle DEVIS, Olivier MOTTE, Sandrine CORNIL, Frédéric ROZIER (*arrivée à 20 H 10*).

Absents : Nadine CAVELIER, (pouvoir à C. BOURNEZ), Véronique BARBERET, Rachel DURAND, Julien BUISSON (pouvoir à J. FAYOLLE), Émilie GORDONS.

Nombre de membres en exercice	18	Nombre de membres absents	5
<b>Quorum</b>	<b>10</b>	<b>Nombre de membres présents</b>	<b>13</b>

Monsieur Olivier MOTTE a été élu secrétaire de séance.

## **ORDRE DU JOUR :**

- **Subvention 2023,**
- **Rapport sur la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers,**
- **Décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation,**
- **Questions sur les comptes-rendus transmis et retour sur les représentations de la municipalité dans les associations,**
- **Questions diverses.**

=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=

Monsieur le Maire informe le Conseil de la démission de Mme Anne-Marie ALLOIN, conseillère municipale, reçue en Mairie le 13 juin 2024. Le Conseil est donc maintenant composé de 18 membres. Le procès-verbal de la réunion de Conseil du 28 mai 2024 est approuvé à l'unanimité et signé par le Maire et le secrétaire de séance.

## **SUBVENTION 2023**

*(Décision individuelle non publiable)*

## **RAPPORT SUR LA CONSOMMATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS**

Monsieur le Maire expose au Conseil que le rapport sur la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers est un rapport triennal. Ce sujet a été abordé en conférence des Maires à Charlieu-Belmont Communauté. Pour définir les zones imperméabilisées, il faut prendre 50 % mais on ne sait pas de quoi. Il a été suggéré de ne pas inclure les commentaires demandés dans le rapport. Monsieur le Maire donne lecture de certains éléments du rapport et

du diagnostic, puis il lit la proposition de délibération transmise par Charlieu-Belmont Communauté. Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour prendre acte de ces documents, sans ajouter de commentaire.

## **DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION**

- Une Déclaration d'Intention d'Aliéner a été reçue depuis la précédente réunion de Conseil, qui concernait les parcelles B 818 et B 827 allée des Lilas. Il a été décidé de ne pas exercer le droit de préemption urbain.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur le Maire rappelle qu'un élu municipal ne peut pas refuser de présider un bureau de vote ou d'en être assesseur sans excuse valable, sous peine d'être déclaré démissionnaire d'office par le Tribunal Administratif.
- Les rapports annuels sur le prix et la qualité du service public 2023 pour le SPANC et les boues ont été transmis au préalable aux membres du Conseil, qui déclarent en avoir pris connaissance.
- Concernant les demandes de subventions relatives à la rénovation thermique et à la restructuration de la salle polyvalente, Monsieur le Maire précise être en attente de retours pour pouvoir ensuite lancer la consultation pour recruter un architecte. S'agissant du Fonds Vert, le dossier est en cours d'instruction. Et pour le Département, l'attribution devrait se faire en 2025.
- Monsieur le Maire indique que le conseil d'école a accepté la proposition d'extension de la cour d'école. À la rentrée de septembre 2024, il devrait y avoir 148 élèves, plus 3 élèves de TPS. Les effectifs seraient donc en hausse, avec actuellement 136 élèves.
- Monsieur le Maire informe le Conseil que le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025. Cela nécessitera de recruter trois agents recenseurs. Un agent communal à temps non complet a été consulté et serait d'accord pour exercer cette fonction. Il reste à trouver deux autres personnes. X... serait coordonnateur communal.
- « Le Petit Briennon » a été distribué.
- L'association du tennis de table va repeindre la salle du port à ses frais, afin de pouvoir continuer d'organiser des compétitions.
- Une analyse du bâtiment église doit être réalisée, afin de vérifier sa solidité. Une visite du clocher a été faite le 27 juin 2024. Il semblerait qu'il soit en bon état et sain. De nombreux clichés ont été pris, dont certains par drone. Un travail d'analyse de ces photos doit être mené et un rapport sera établi.
- Monsieur GIRAUD rappelle que « Les voix d'eau d'été » auront lieu à Briennon le 29 juin 2024.

- Monsieur le Maire indique que le canal a été remis en eau. Monsieur ROZIER répond qu'il y a néanmoins toujours une fuite.
- Monsieur ALLOIN informe le Conseil que le prix du gaz va augmenter de 43 % au 1<sup>er</sup> juillet 2024 pour la commune.
- Monsieur MEUNIER dit que les panneaux photovoltaïques sur la toiture de la MJC ont été refaits. Il ne devrait plus y avoir de fuite. La ventilation de la MJC fonctionne à nouveau. La carte électronique de la chambre froide de la salle du restaurant municipal est hors service.
- La prochaine réunion de Conseil devrait avoir lieu mardi 23 juillet 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 45.

Le Maire,  
Jean FAYOLLE

Le secrétaire de séance,  
Olivier MOTTE

[Publié sur Internet le 24 juillet 2024](#)